

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/L-ouverture-de-la-procedure-de-defaut-pour-l-Argentine-n-aura-pas-lieu>

L'ouverture de la procédure de défaut pour l'Argentine n'aura pas lieu

- Argentine - Économie - Dette externe -

Date de mise en ligne : mardi 9 mars 2004

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

L'Argentine va payer aujourd'hui mardi 9 mars l'échéance de 3,1 milliards de dollars due au Fonds monétaire international, ce qui va lui permettre d'éviter d'entrer en défaut vis-à-vis de l'organisation de Washington, a indiqué une source gouvernementale

Par El Correo

9 mars 2004

L'Argentine va payer aujourd'hui mardi 9 mars l'échéance de 3,1 milliards de dollars due au Fonds monétaire international, ce qui va lui permettre d'éviter d'entrer en défaut vis-à-vis de l'organisation de Washington, a indiqué une source gouvernementale

Le pays latino-américain se refusait à payer avant d'être certain que le FMI donnera son feu vert à la révision de l'accord "stand by" de septembre. Or le FMI annoncera mercredi 10 que Anne Krueger recommandera l'adoption de la seconde révision de l'accord. Pendant deux jours la situation a été fort tendue. Lundi soir le FMI avait fait passer de nouvelles propositions au gouvernement argentin. Si le gouvernement argentin va publier le décret constituant un comité bancaire international chargé de la restructuration de la dette et publier un calendrier de rencontres avec le Comité mondial des porteurs de titres argentins comme lui demandait le FMI, il a obtenu gain de cause sur deux points : que ne soit pas fixé un taux d'acceptation des créanciers à sa proposition de restructuration de la dette. De même, il pourra renoncer aux services de l'une ou l'autre de ses banques si celles-ci excèdent leur pouvoir de négociation.

D'ailleurs il était peu probable que le FMI laisse l'Argentine en défaut compte tenu du montant de sa dette : 30 milliards de dollars au FMI et aux autres institutions de financement international, comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Le conseil d'administration du FMI traitera du cas argentin le 22 mars, pour permettre à au pays de récupérer les sommes versées dès le lendemain.

Le pays latino-américain se refusait à payer avant d'être certain que le FMI donnera son feu vert à la révision de l'accord "stand by" de septembre. Or le FMI annoncera mercredi 10 que Anne Krueger recommandera l'adoption de la seconde révision de l'accord. Pendant deux jours la situation a été fort tendue. Lundi soir le FMI avait fait passer de nouvelles propositions au gouvernement argentin. Si le gouvernement argentin va publier le décret constituant un comité bancaire international chargé de la restructuration de la dette et publier un calendrier de rencontres avec le Comité mondial des porteurs de titres argentins comme lui demandait le FMI, il a obtenu gain de cause sur deux points : que ne soit pas fixé un taux d'acceptation des créanciers à sa proposition de restructuration de la dette. De même, il pourra renoncer aux services de l'une ou l'autre de ses banques si celles-ci excèdent leur pouvoir de négociation.

D'ailleurs il était peu probable que le FMI laisse l'Argentine en défaut compte tenu du montant de sa dette : 30 milliards de dollars au FMI et aux autres institutions de financement international, comme la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement. Le conseil d'administration du FMI traitera du cas argentin le 22 mars, pour permettre à au pays de récupérer les sommes versées dès le lendemain.